

Commune : 26064 **2530A**  
Chabeuil

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :



Numéro d'ordre du document d'arpentage .....  
Document vérifié et numéroté le .....  
A .....  
Par .....

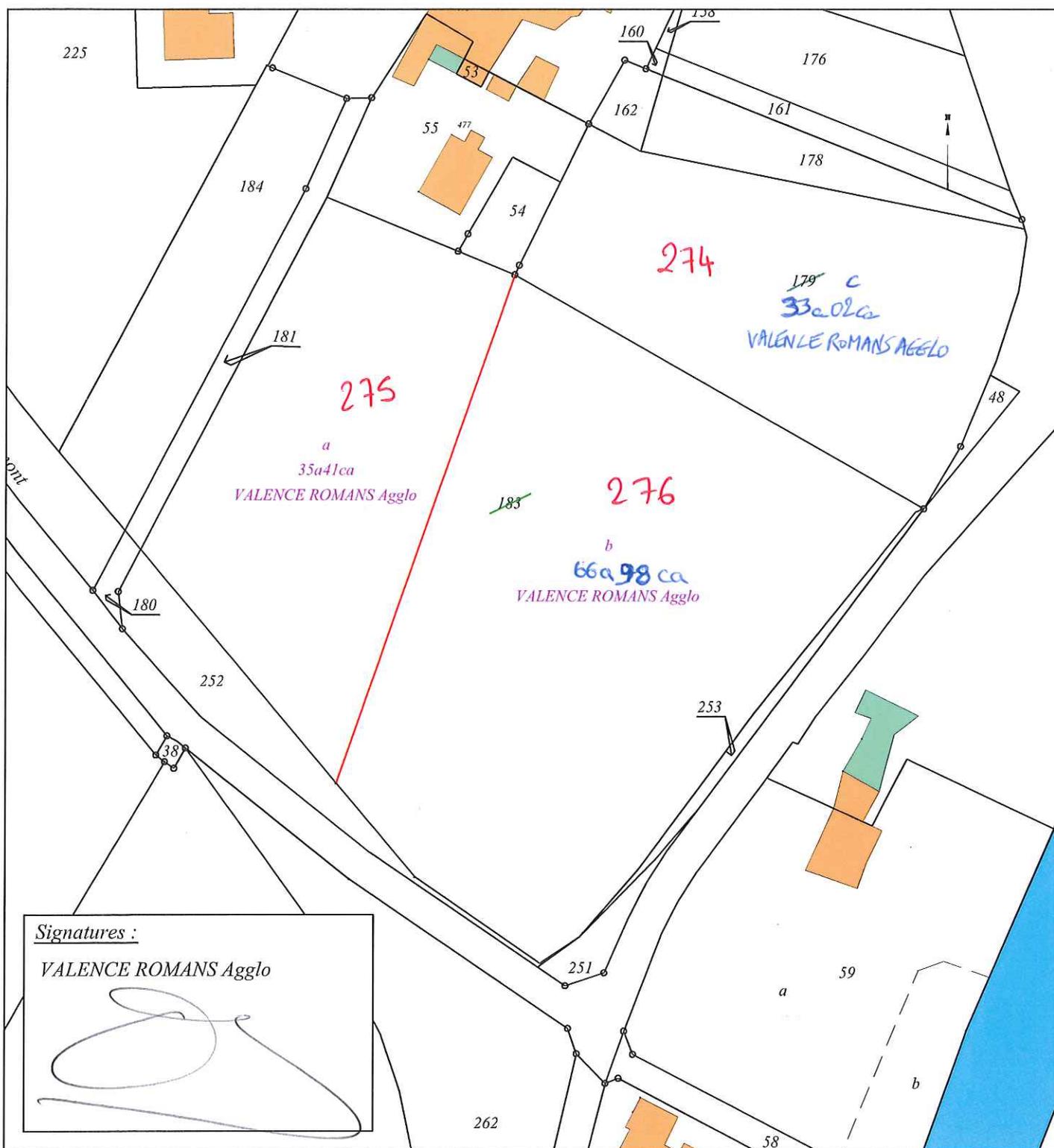
Section : XN  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : P5  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 01/01/2002

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ..... effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 22/03/2018..... par M. M. PLUSQUELLEC... géomètre à Bourg les Valence  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.  
A ..... , le .....

Document dressé par  
Manuel PLUSQUELLEC .....  
à Bourg les Valence .....  
Date 22/03/2018 .....  
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualifié de l'autorité expropriante).

19129



Signatures :  
VALENCE ROMANS Agglo

- SERVICE D'ORIGINE -

**CDIF**

**CENTRE DES IMPOTS FONCIER**  
**15, AVENUE DE ROMANS**  
**BP 2116**  
**26021 VALENCE CEDEX**

**TEL : 04 75 79 51 09**  
**8H-12H/13H30-16H00 SAUF M**  
**ERCR ET VEND. ET S/RDV**

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
**DROME**

COMMUNE :  
**CHABEUIL**

COMMUNE DE CHABEUIL

A LA MAIRIE

26120 CHABEUIL

VALENCE , le 21.05.2019

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
XN	179	33 21 LES GOUVERNAUX	XN	274	33 02

Je vous prie d'agréer, **MONSIEUR** , l'expression de ma considération distinguée.

*Le responsable de Centre,*

Nom du signataire :

- SERVICE D'ORIGINE -

**CDIF**

**CENTRE DES IMPOTS FONCIER**  
**15, AVENUE DE ROMANS**  
**BP 2116**  
**26021 VALENCE CEDEX**

**TEL : 04 75 79 51 09**  
**8H-12H/13H30-16H00 SAUF M**  
**ERCR ET VEND. ET S/RDV**

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
**DROME**

COMMUNE :  
**CHABEUIL**

COMMUNE DE CHABEUIL

MAIRIE

26120 CHABEUIL

VALENCE , le 21.05.2019

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
XN	183	1 02 79 LES GOUVERNAUX	XN	275	35 41
			XN	276	66 98

Je vous prie d'agréer, **MONSIEUR** , l'expression de ma considération distinguée.

*Le responsable de Centre,*

L'inspecteur des  
finances publiques

Nom du signataire :

Jean-François BARCELO

2 D